

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DÉPARTEMENT DE LA MENOUA

ARRONDISSEMENT DE NKONG-NI

COMMUNE DE NKONG-ZEM

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



BP : 391 DSCHANG

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

MENOUA DIVISION

NKONG-NI SUBDIVISION

NKONG-ZEM COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

ADDITIF N°01/AD/AONO/CIPM/NK-ZEM/2022 AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

N°02/DC/CIPM/C.NKONG-ZEM/2022 du 03 JANVIER 2022

**POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DE LA
COMMUNE DE NKONG-ZEM EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Le Maire de la Commune de Nkong-Zem, Maître d'ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés que certains articles de la demande de cotation ci-dessus sont modifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

PIECE N° 1 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Article 6 : Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marquées comme tel) devra parvenir à la Commune de Nkong-Zem (secrétariat du MO) au plus tard le 27 Janvier 2022 à 10 heures.

Article 8 : Ouverture des offres

L'ouverture des offres sera effectuée le 27 Janvier 2022 à 11 heures à la Commune de Nkong-Zem par la commission interne de passation des Marchés Publics placée auprès du Maître d'Ouvrage. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

PIECE N° 2 : REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE COTATION

Art 6. Remise des offres

Chaque offre établie en (cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels devra parvenir au plus tard le 27 Janvier 2022 à 10 heures (heure locale) à la Commune de Nkong-Zem.

LIRE PLUTOT :

PIECE N° 1 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION

Article 6 : Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies marquées comme tel) devra parvenir à la Commune de Nkong-Zem (secrétariat du MO) au plus tard le 17 Février 2022 à 10 heures.

Article 8 : Ouverture des offres

L'ouverture des offres sera effectuée le 17 Février 2022 à 11 heures à la Commune de Nkong-Zem par la commission interne de passation des Marchés Publics placée auprès du Maître d'Ouvrage. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

PIECE N° 2 : REGLEMENT PARTICULIER DE LA DEMANDE DE COTATION

Art 6. Remise des offres

Chaque offre établie en (cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels devra parvenir au plus tard le 17 Février 2022 à 10 heures (heure locale) à la Commune de Nkong-Zem.

Le reste sans changement.

Ampliations :

-ARMP/Ouest

